



STAGE NATIONAL D'ARBITRAGE et COMMISSAIRES SPORTIFS 16 décembre 2017

Palais Omnisport Pierre Duprés – 20 rue de la digue 78600 Maisons-Laffitte

Objet : Former de nouveaux arbitres et commissaires sportifs ; améliorer et évaluer les compétences des arbitres titulaires

Horaires :

10h00 – 10h15 : Accueil et émargement

10h15 – 11h20 : Règles générales d'arbitrage Datotsu

- Mise en application
- Validation des acquis via un test d'évaluation

11h30 – 12h20 : Règles générales d'arbitrage Kihon Dosa

- Mise en application
- Validation des acquis via un test d'évaluation

12h20 – 12h30 : Restitution et salut final

En parallèle, un stage de formation des commissaires sportifs aura lieu : formation au logiciel de tirage au sort et tableaux.

Stage encadré par:

Jacques FONFREDE (7^{ème} Dan) et Céline LESCUYER (7^{ème} Dan).

Stage arbitrage obligatoire pour tous les arbitres nationaux, régionaux et/ou départementaux

Stage arbitrage ouvert à tous les licencié(e)s 2017-2018 (1^{er} Kyu minimum)

La Commission Nationale d'Arbitrage rappelle qu'il est primordial, pour le bon déroulement des compétitions, que chaque club fournisse au minimum un arbitre et un commissaire sportif par compétition.

Par conséquent, nous incitons tous les arbitres régionaux et/ou départementaux à valider leurs acquis au cours de ce stage.